



Déclaration du SNUipp-FSU 77

CDEN du 25 février 2013

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Comme l'exprimait à l'instant mon collègue pour la FSU, notre ministre recrée des postes pour les écoles. Au regard des prévisions (+1668 élèves à la rentrée) les 135 postes octroyés à la Seine-et-Marne représentent 1 enseignant supplémentaire pour 12,3 nouveaux élèves. C'est un changement par rapport aux années précédentes.

Oui mais voilà... Il nous faut prendre en considération le nombre de priorités à mettre en place pour pouvoir permettre à nos écoles de faire « normalement » leur travail :

Les enseignants du département assument au quotidien tous les manques que connaît notre institution dans le département. C'est la conséquence de près de 10 ans durant lesquels le nombre d'élèves scolarisés à la rentrée était supérieur aux prévisions (sauf une année pour être précis).

En conséquence, avec des seuils déjà parmi les plus élevés de France et un taux d'encadrement parmi les plus bas, ce sont tous les postes les moins visibles qui manquent aujourd'hui... les moins visibles mais qui font défaut aujourd'hui cruellement à la réussite des enfants seine-et-marnais. Les enseignants des classes doivent se débrouiller sans accompagnement spécialisé ou presque pour les élèves à besoins particuliers, faute de RASED ou d'enseignant en SESSAD (les conventions d'unités d'enseignement n'étant toujours pas signées et les moyens nécessaires non disponibles). Il faut donc recréer ces postes et permettre les départs en formation CAPA-SH pour les couvrir, sans attendre les conclusions de réflexions qui n'ont pas encore commencé.

Les enseignants doivent aussi se débrouiller sans formation continue, faute de titulaires remplaçants, ces derniers ne suffisant déjà pas à remplacer la totalité des enseignants grippés. Il faudrait donc développer massivement la brigade de remplacement.

Il nous faut mettre en place le « plus de maîtres que de classes » pour permettre de travailler autrement dans les écoles. Ce dispositif, porté par le SNUipp, doit se faire, en s'appuyant sur les besoins des élèves grâce à un temps de concertation. Nous devrions avoir l'assurance que ce dispositif ne prendra pas la place des RASED ni des MA-ZEP et qu'il soit en nombre suffisant.

Il faut par ailleurs redévelopper la scolarisation des moins de trois ans, vecteur de la réussite des enfants issus des milieux sociaux les plus fragiles. Le retard est énorme et les 150 élèves supplémentaires fixés comme objectif semblent bien peu au regard des besoins, notamment dans les quartiers défavorisés.

Enfin, et c'est fondamental, il faut permettre un abaissement significatif des seuils d'ouverture/fermeture. Comment peut-on imaginer répondre aux besoins de tous nos



élèves quand la moyenne par classe d'une école atteint les 30 élèves en maternelle et guère moins en élémentaire ?

Evidemment, les 135 postes octroyés n'y suffiront pas. C'est la raison pour laquelle nous demandons que le CDEN de ce jour réitère le vœu d'un plan pluriannuel de rattrapage massif, pour qu'enfin la réalité socio-territoriale de notre département soit prise en considération et que les enseignants des écoles de Seine-et-Marne puissent assurer la réussite de leurs élèves dans des conditions normales. Ce plan de rattrapage devrait être accompagné des recrutements nécessaires pour que tous les postes soient occupés et que nos collègues puissent bénéficier du temps partiel, de disponibilités, de détachements, etc. afin de pouvoir articuler sereinement vie personnelle et vie professionnelle.

Nous en venons maintenant à la nouvelle méthode que vous avez, Madame la Directrice académique, choisi de mettre en place cette année. Nous rappelons que, pour le SNUipp comme pour nos collègues, les seuils étaient un maximum au-delà duquel une ouverture s'imposait. Les travaux en groupe de travail puis en CTSD ont confirmé nos craintes : nous avons perdu en lisibilité et il nous serait bien difficile de dire quel est le seuil d'ouverture des écoles de notre département à ce jour. Par ailleurs, si l'existence de « catégories d'écoles » pourrait améliorer la prise en compte de la réalité vécue par les élèves et les enseignants d'une école, les critères retenus ne nous satisfont pas. Nous saluons la possibilité d'appliquer, à certaines écoles bien connues de nos instances, les « seuils » RRS (bien que toutes ne figurent pas dans cette liste), mais vous avez choisi de ne pas prendre en considération la présence d'une CLIS, ni une éventuelle concentration d'élèves bénéficiant d'un PPS, et certains critères s'appuient sur des données controversées datant de 2010-2011.

Notre ministre avait consacré sa première « sortie », en juin dernier, à notre département pour souligner l'urgence de notre situation. Si la fin des suppressions et la dotation actuelle marquent un changement, nous sommes obligés de constater que l'urgence reste d'actualité et qu'à ce rythme-là, ce sont plusieurs dizaines d'années qui seront nécessaires pour retrouver une situation normale pour nos écoles. Encore faudrait-il que le nombre de nouveaux élèves présents en septembre prochain ne dépasse pas, une nouvelle fois, les prévisions.